

## *L'équipe*

### Une champ d'action transversal et pluridisciplinaire

Stéphane, votre interlocuteur en environnement et  
gestion des déchets



*Fondateur du concept  
« **R**écupérer, **R**epenser, **R**éutiliser,  
**R**evaloriser », Stéphane saura  
mettre à votre disposition ses  
compétences acquises lors de  
précédents projets, riches et variés,  
en lien avec l'environnement et à la  
gestion des déchets.*

Yannick, votre interlocuteur en matériaux et en  
gestion des déchets

*Spécialiste dans le domaine des  
matériaux et de  
l'environnement, et habile sur  
les questions liées aux démarches  
administratives, à la demande  
de subvention et à la recherche  
de financement, Yannick saura  
vous accompagner de façon  
transversale sur tous vos projets.*



NOUS SOMMES À VOTRE SERVICE !



## CONTACT

Mr Rousseau Stéphane  
Tél : 06 24 53 98 09

Mr Fogue Djombou Yannick Igor  
Tél : 06 59 93 02 01

E-mail : [contact@sndoc.fr](mailto:contact@sndoc.fr)



S & D ' O C

9 rue Frédéric Georges, 34070 MONTPELLIER

06 59 93 02 91/0624539809

[contac@sndoc.fr](mailto:contac@sndoc.fr)

[www.sndoc.fr](http://www.sndoc.fr)

SIRET: 824 243 711 000 28

## S&D'OC

Récupérer, Repenser, Réutiliser, Revaloriser



S&D'OC - Bureau d'étude et de conseil  
pluridisciplinaire vous accompagne dans tous  
vos projets liés à l'environnement et à la gestion  
des déchets.

Notre vocation :

- Participer à la préservation de l'environnement
- Accompagner la transition énergétique
- Promouvoir l'écoconstruction



# NOS PRESTATIONS & TARIFS

Un service personnalisé à destination des collectivités, des associations, des organismes privés et publics, et des entreprises du BTP



## NOS DOMAINES D'INTERVENTION

### Environnement



Tous les projets impliquent la prise en compte de l'environnement et de sa réglementation qui ne cesse de se contraindre. Nous vous accompagnerons dans tous vos projets afin qu'ils soient conformes aux exigences environnementales.

### Gestion des déchets

La LTECV d'août 2015, définit des objectifs chiffrés avec notamment la réduction de 50 % des déchets stockés à l'horizon 2025. Cette loi se décline dans la plupart des domaines. Confiez nous la gestion de vos déchets depuis leur diagnostic jusqu'aux pistes de leur valorisation.



### ENVIRONNEMENT :

#### • Étude environnementale et suivi de démarche administrative ICPE

- Réalisation de vos démarches administratives d'autorisation, des études d'impact environnemental et le suivi de leur instruction (ICPE)
- Mesure environnementale réglementaire (mesure de retombées de poussière et de niveaux sonores émis dans l'environnement)
- Accompagnement mise en place SOPAE, SME 14001, RSE
- Recherche de financements, montage de dossier de réponse d'appel à projet, de demande de financements et subventions

#### • SIG - Aménagement du territoire

- Réalisation d'outils SIG et de cartes thématiques
- Réalisation, révision ou modification de PLU, PLUi, CC...
- Prestation avec drone (photogrammétrie, cubature, prise de vue aérienne, suivi d'exploitation, ...)

➔ **Tarifs en fonction de la taille du projet** en moyenne 75€/heure

### GESTION DES DÉCHETS :

#### • Gestion de déchets sur chantier et mise en place SOSED, SOGED

- Mise en place benne ou bigbag sur site
- Acheminement des déchets vers les centres de recyclage
- Traitement des déchets en centre de recyclage

#### • Essais de caractérisation et R&D sur matériaux

- Essais de caractérisation des matériaux recyclés
- Rédaction des fiches techniques produits
- Accompagnement sur les projets de R&D liés à la formulation et la caractérisation de matériaux plus innovants et respectueux de l'environnement

➔ **Tarifs en fonction de la taille du projet:** par exemple pour la location d'une benne pendant 5 jours pour du DIB: 66€/m<sup>3</sup> ( frais de transport et de recyclage inclus). Rédaction des SOSED préparatoires et dispositions spécifiques, et suivi de l'application rigoureuse de la démarche SOSED pour un chantier de démolition: 10€/m<sup>2</sup>



Suivi environnemental d'ICPE: mesure de bruits en carrière (arrêté du 22 septembre 1994)



Prestation avec drone: suivi d'exploitation et cubature



Collecte de déchets sur site



Tri et traitement des déchets en centre de recyclage



Revalorisation des déchets : par exemple plaquette de bois



Essais de caractérisation des produits finis